



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

*Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Guadeloupe*

Baie-Mahault, le 14 octobre
2013

*Service Risques, Énergie et Déchets
Pôle Énergie, Climat et sécurité Véhicules*

Nos réf. : PECSV/2013/789
Affaire suivie par : Philippe EDOM
Tél.: 05 90 38 03 47 – Fax : 05 90 38 03 50

COMPTE RENDU DE LA MISSION EN HAITI

« FORMATION DE CONTRÔLEURS TECHNIQUES DE VEHICULES LOURDS »

I INTRODUCTION

La mission "formation de contrôleur Haitien au contrôle technique des véhicules lourds" c'est déroulé sur 1 semaine et demi du 16 au 26 septembre 2013. Cette mission a été réalisé à la demande à la fois du préfet Jean DUSSOURD, en charge des questions de sécurité pour la coopération France/Haiti au ministère de l'Intérieur et des ministres de l'Intérieur et de la Justice Haitienne. Cette mission est motivée par le nombre important de décès dû à des accidents de la route impliquant l'état technique des véhicules lourds (défaillance du système de freinage en particulier) circulant sur Haiti. En effet, si le code de la route Haitien prévoit le contrôle technique des véhicules, celui ci n'est plus réalisé depuis environ 30 ans. Or, la majorité des véhicules lourds circulant en Haiti proviennent des États-Unis et sont des véhicules usagés et souvent déclaré impropre à la circulation dans leurs pays d'origine. On estime qu'il y a environ 60 000 véhicules lourds (CAM, TRR, SREM, TMD ...) circulant sur Haiti.

II LA FORMATION DES CONTRÔLEURS

La formation s'est déroulée au sein de l'Académie de Police de Port au Prince dans les locaux de la Mission des Nations Unis pour la Stabilisation en Haiti (MINUSTAH). Le groupe de personne a formé était constitué de 24 stagiaires composés essentiellement de policiers (17) instructeurs et affectés à la circulation et de 7 personnes choisis par le syndicat des transporteurs composé de chauffeurs, de mécaniciens et d'un ingénieur civil qui interviennent déjà dans le domaine du contrôle technique pour le compte de la sécurité civile Haitienne. La formation dispensée s'est déroulée selon les trois axes suivant:

1. acquisition des éléments techniques constituant un véhicules lourds,
2. technologie et fonctionnement des systèmes de freinage,
3. bases réglementaires et techniques du contrôle des véhicules lourds.

En pièce jointe vous trouverez le planning et le programme de cette formation. Au delà des aspects théoriques dispensés lors de la formation les stagiaires ont du résoudre de nombreux exercices, ils ont été mis en situation et ont été formés à l'utilisation du décéléromètre où chacun a pu effectuer des essais avec un véhicule lourd.

La formation quelques fois dense techniquement a été ponctuée de film et de questions de réflexion. Ainsi les stagiaires ont eu l'occasion de s'exprimer sur les enseignements et les techniques de contrôles qu'ils apprenaient et en particulier sur la manière de les mettre en oeuvre dans leurs pays.

D'autre part si les points essentiels de contrôle techniques des véhicules lourds ont été abordés il n'en demeure pas moins que les cas spécifiques des véhicules Transport en Commun des Personnes et Transports de Matières Dangereuses n'ont pas été abordés. Or, ces véhicules et en particuliers les véhicules de transports de matières dangereuses présentent un danger supplémentaire au delà de la partie état technique du véhicule et qui peut être majorer à cause de la dangerosité du produit transporté. Lors de ma mission j'ai pu constater que Port au Prince disposait d'un important réseau de station service qui laisse supposer que de nombreux véhicules citernes (souvent en très mauvais état) sillonnent la ville pour les approvisionner.

III CONCLUSION

Il semble que cette formation a été très appréciée par tous les stagiaires qui se sont montrés motivés, désireux d'apprendre et conscients de la dangerosité des véhicules lourds pour la population Haïtienne qui malheureusement paye un lourd tribut du fait de l'absence de contrôle technique des véhicules lourds circulant sur les routes de ce pays.

Une cérémonie de remise d'attestations de formation a été organisée et présidée par le Lieutenant Colonel PERRIN chef de l'Académie de Police au sein de la MINUSTA et de M. LODGE inspecteur divisionnaire chargé de la sécurité routière au sein du Ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, à la demande du préfet DUSSOURD et dans le cadre des relations bilatérales entre la France et Haïti il a été proposé que 3 stagiaires méritants complètent leurs formation lors d'une immersion en Guadeloupe au sein de la DEAL Guadeloupe et du Centre de Contrôle Technique des Véhicules Lourds de Guadeloupe. Cette immersion permettra de multiplier les chances de mise en œuvre d'un vrai contrôle techniques des véhicules lourds en Haïti en permettant à ces stagiaires de se rendre compte par eux-même du fonctionnement au quotidien d'un centre de contrôle technique. Ainsi j'ai proposé de retenir 1 stagiaire de chaque groupe (policier à la circulation, policier instructeur, et membre du syndicat transporteur). Il s'agira de :

1. M. LODGE Frantz inspecteur instructeur à l'académie,
2. M. LUDERS Paulius, agent affecté à la circulation,
3. M. DUMORNAY Robes, ingénieur civil du syndicat des transporteurs.

Après avoir consulté le Centre de Contrôle Technique de Guadeloupe, il semble que cette immersion pourrait avoir lieu sur du 4 au 6 décembre 2013.

En ce qui concerne la deuxième session de formation spécifique aux Transports en Commun Personnes et aux Transports de Matières Dangereuses elle pourrait se dérouler selon les souhaits du préfet DUSSOURD au cours de la 2^{ème} semaine de décembre en alternance en salle de cours et chez un pétrolier de la place (TOTAL) très demandeur de ce type de formation.

Pour finir je dirai que malgré le fait que j'étais seul à dispenser cette formation très technique auprès d'un public motivé et curieux, j'ai néanmoins eu plaisir à dispenser cette formation qui m'a permis de réaliser un transfert de compétence à ce groupe de stagiaire Haitien et qui m'a également permis de me remettre en question sur l'état de mes connaissances dans le domaine du contrôle technique des véhicules lourds.

L'ingénieur de l'Industrie et des Mines,
chef du pôle Énergie, Climat et Sécurité des Véhicules

Philippe EDOM

Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
Introduction - catégories des véhicules - poids et dimensions	Le châssis des véhicules lourds	Liaisons au sol des véhicules lourds 1 - exercices pratiques sur un véhicules	Groupe moto-propulseur	Manipulation des décélérographes et essai de freinage
Notion de cinématique et de dynamique du freinage	Système de freinage pneumatique 1	Système de freinage pneumatique 2	Système de freinage pneumatique 3	- Exercices théoriques freinage - Direction des véhicules lourds
Lundi 23 Les pneumatiques des véhicules lourds	Mardi 17 Eclairage et signalisation des véhicules lourds	Mercredi 18 - déontologie du contrôleur, - évaluation du stage - conclusion du stage - cérémonie de remise des diplômes		
Système de freinage des ensembles routiers	Carossage et répartition des charges sur un véhicule lourd			